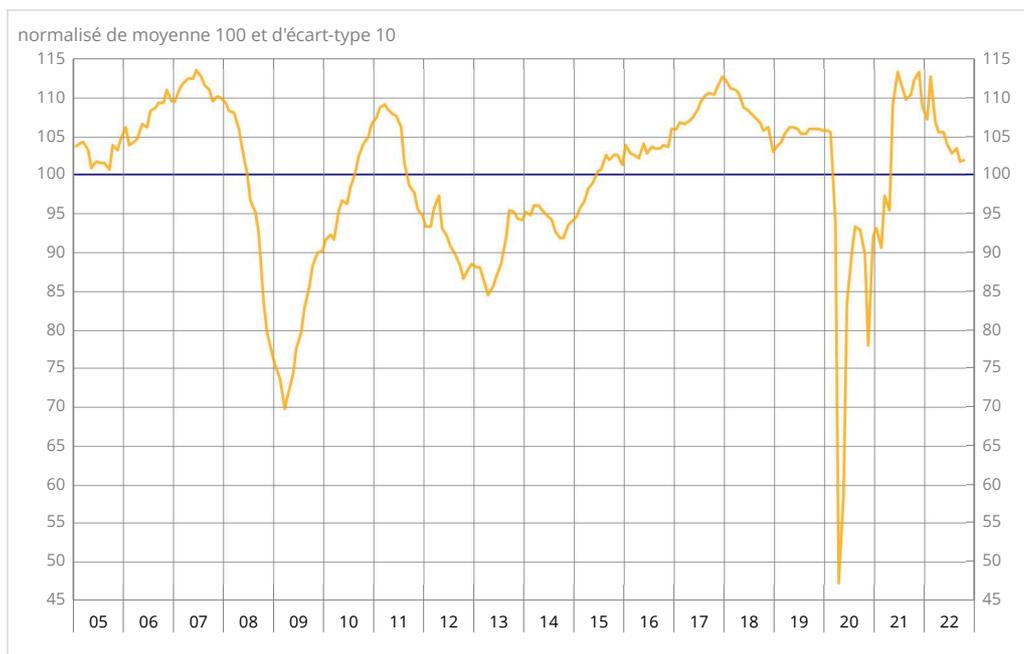


En octobre 2022, le climat des affaires en France est stable, légèrement au-dessus de sa moyenne de longue période

En octobre 2022, le climat des affaires en France est stable. À 102, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, reste légèrement au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette stabilité du climat des affaires résulte d'évolutions contrastées : par rapport au mois dernier, les perspectives se détériorent légèrement dans les services mais la situation conjoncturelle s'améliore un peu dans les autres secteurs.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires reste dégradé mais s'éclaircit un peu, porté par le rebond des soldes d'opinion sur les intentions de commandes et les perspectives générales d'activité du secteur.

Dans le bâtiment, le climat des affaires reste favorable, avec notamment une amélioration de l'opinion des chefs d'entreprise sur leur activité récente.

Dans l'industrie, après trois mois consécutifs de baisse, le climat des affaires se redresse légèrement, à la faveur notamment du rebond des soldes d'opinion relatifs à la production prévue et aux carnets de commandes.

Enfin, dans les services, l'indicateur de climat des affaires est quasi stable : la bonne tenue des soldes d'opinion sur l'évolution récente de l'activité et des effectifs est contrebalancée par un moindre optimisme des chefs d'entreprise concernant les perspectives générales d'activité.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

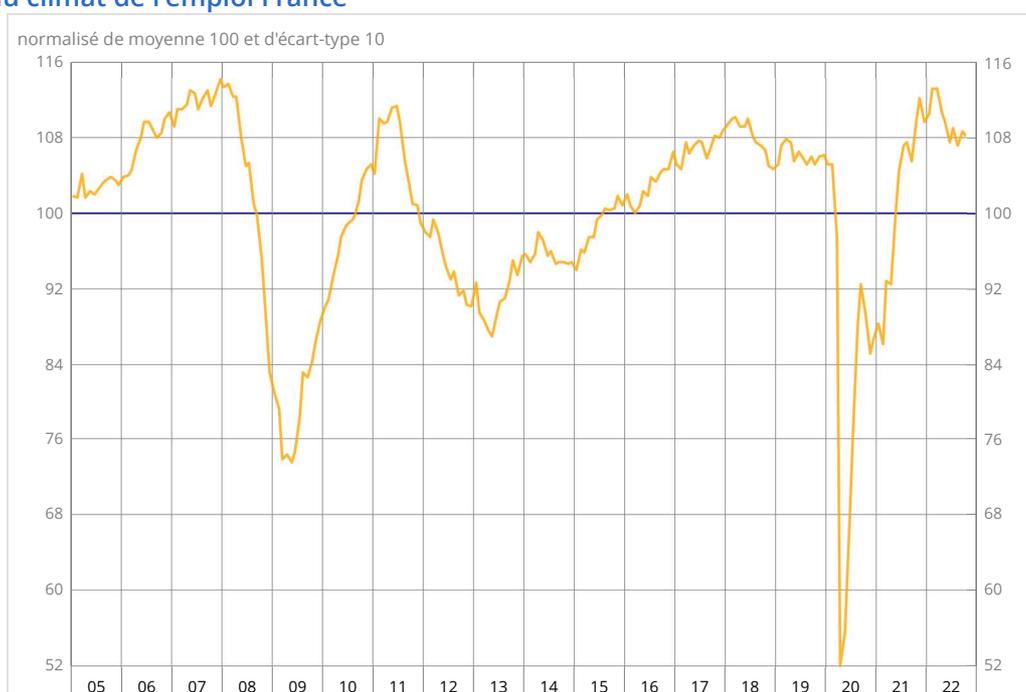
	Jun 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22
Indicateurs du climat des affaires					
France	104	103	104	102	102
Industrie	108	106	103	102	103
Bâtiment	114	113	113	113	115
Services	108	107	107	106	105
Commerce de détail	95	95	99	95	97
Commerce de gros		102		96	
Emploi	107	109	107	109	108

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi reste favorable

En octobre 2022, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi perd un point et se situe à 108, restant ainsi bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Il oscille entre 107 et 110 depuis mai dernier. Son évolution en octobre résulte principalement du recul du solde d'opinion relatif à l'évolution à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Les indicateurs synthétiques de climat des affaires dans le bâtiment et dans le commerce de détail de septembre 2022 sont révisés à la baisse d'un point (après arrondi). Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes. Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 septembre et le 18 octobre 2022.

Prochaine publication : le 24 novembre 2022 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr